Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

BP 229
28004 CHARTRES CEDEX
TEL 02.37.84.00.25
MINITEL 08.36.29.11.11 – FAX 02.37.84.02.75

R E C E P I S S E D E D E P O T

AZUR GMF

76 RUE DE PRONY

75857 PARIS CX 17

V/REF : CHRISTOPHE MAUREL
N/REF : 2000 B 378 / A-16

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 06/01/2004. SOUS LE NUMERO A-16.

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR – PCA
COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR
NOMINATION DU PCA
CHANGEMENT DE R.P. D'UNE SOCIETE ADMINISTRATEUR
P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11/12/2003
LETTRE DU 13/11/03

... CONCERNANT LA SOCIETE
AZUR PATRIMOINE
SOCIETE ANONYME
7 AVENUE MARCEL PROUST
28000 CHARTRES

R.C.S CHARTRES 387 531 049 (2000 B 378)

LE GREFFIER

AZUR PATRIMOINE
Société Anonyme au capital de 4.500.000 €
Siège Social : 7, Avenue Marcel Proust - 28000 CHARTRES
R.C.S. CHARTRES B 387 531 049

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 11 DECEMBRE 2003

L'an deux mille trois,
le onze décembre,
à quinze heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration de la société AZUR PATRIMOINE se sont réunis à PARIS - 8, rue Boissy d'Anglas, sur convocation de leur Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
- Démission du Président du Conseil d'Administration de ses mandats d'Administrateur et de Président
- Cooptation d'un Administrateur
- Election du nouveau Président du Conseil d'Administration
-

<u>Sont présents ou représentés</u> :

- M. Christian BAUDON	Président du Conseil d'Administration
- BOISSY FINANCES représentant permanent : M. Thierry DEREZ	Administrateur
- AZUR VIE représentant permanent : M. Christian BAUDON	Administrateur
- Assurances Mutuelles de France représentant permanent : Mme Sophie BEUVADEN	Administrateur
- GMF VIE représentant permanent : M. Christian SASTRE	Administrateur
- AZUR-ASSURANCES i.a.r.d. représentant permanent : M. Patrick BEAU	Administrateur

<u>Assistent également à la réunion</u> :

- M. Daniel MOULIAC	Directeur Général
- M. Didier LEDEUR	
- M. Christophe MAUREL	Secrétaire

M. Christian BAUDON, en sa qualité de Président du Conseil, prend la présidence de la séance.

Monsieur le Président, après avoir fait émarger le registre de présence, constate que le quorum requis est atteint.
Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Il déclare la séance ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour sont mises aux voix.

.....

II – DEMISSION DU PRESIDENT DE SES MANDATS D'ADMINISTRATEUR DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président expose qu'il a décidé d'abandonner ses mandats au sein de la Société et déclare remettre sa démission de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur à compter de ce jour.

Le Conseil prend acte de la démission de M. Christian BAUDON de ses mandats au sein du Conseil d'Administration et le remercie pour le travail accompli.

III - COOPTATION D'ADMINISTRATEUR

Le Conseil constate, que conformément à la loi, il lui est possible de procéder à la cooptation d'un nouvel administrateur.
En conséquence, le Conseil décide de coopter M. Didier LEDEUR en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Christian BAUDON, sous réserve de la ratification par la plus proche Assemblé Générale.
La durée de son mandat correspond à celle du mandat restant à courir par son prédécesseur soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

IV - DESIGNATION DU PRESIDENT DU Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration décide de nommer M. Didier LEDEUR Président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

M. LEDEUR remercie les membres du conseil pour la confiance qui lui est témoignée.

.....

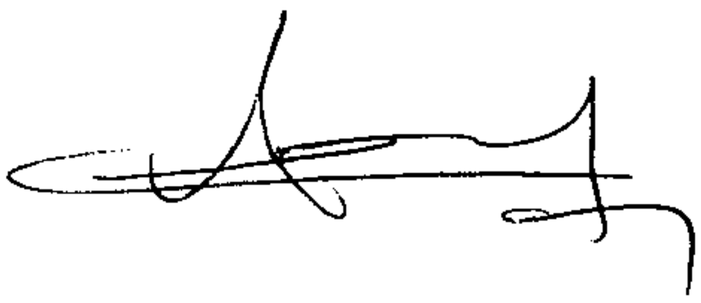
VII - QUESTIONS DIVERSES

Néant

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures 15.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président



AZUR ASSURANCES

◆ ASSURANCE VIE ◆ CAPITALISATION ◆

Monsieur le Président de la société
AZUR PATRIMOINE
7, av Marcel Proust
28000 CHARTRES

Chartres, le 13 Novembre 2003

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à compter de ce jour M. Christian BAUDON sera le représentant permanent de notre société au sein de votre Conseil d'Administration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Didier LEDEUR
Directeur Général

026190 MOD5